

**Procès-verbal de l'assemblée générale du GRMHST 28 janvier 2015,
À l'hôtel de la Prairie à Yverdon-les-Bains**

1. Accueil, appel et nomination des scrutateurs

Il est 10 h 30 quand le président, Antoine Glardon ouvre l'assemblée générale en saluant tous les membres présents.

Le secrétaire donne connaissance de la liste des membres excusés.

La liste de présence montre que 27 personnes sont présentes.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

Mme Christiane Talbi est nommée scrutatrice du jour.

Il demande à l'assemblée de se lever et d'honorer par quelques instants de silence, la mémoire de notre membre et ami le Dr Marcel-André Boillat.

2. Lecture du procès-verbal

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée, celui-ci ayant été publié sur le site Internet, il était accessible à tous les membres dès février 2014. Ce dernier est adopté sans modification et à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapports

3.1 Rapport du président

Le président présente son rapport dans lequel il nous informe sur

- le nombre des réunions tenues par le comité ainsi que les activités mises sur pied par le GRMHST :
- La journée à thème du 8 mai 2014 à St Maurice sur le thème " Technologie de la communication et de l'information."
- La journée de présentation de cas du 10 octobre 2014 à Fribourg dans la salle de la Grenette.
- Des activités avec la société faîtière Suissepro
- Des relations avec le SECO et la SUVA
- D'une commission scientifique à créer avec Suissepro
- De notre site internet

Il remercie enfin les membres pour la confiance témoignée et souhaite 60 nouvelles années riches en événements et satisfactions.

3.2.1 Rapport du secrétaire

Comme il est de coutume, le secrétaire porte à la connaissance de l'assemblée, l'état des membres de notre groupement au 31.12.2014

A cette date, le GRMHST comptait
73 membres collectifs
138 membres individuels
6 membres d'honneur

Soit au total **217 membres.**

Il fait remarquer que le groupement marque une tendance à perdre des membres collectifs en particulier, malgré les efforts faits pour les conserver.

Admissions :

13 nouveaux membres individuels et 1 collectif ont été admis durant l'année 2014.

Démissions:

2 membres, collectifs ont démissionné.

8 membres individuels ont démissionné et un membre décédé.

Nous poursuivons la mise à l'écart de membres mauvais payeurs qui seront cette année « gelés » puis radiés sans nouvelles ou contact de leur part à la fin 2015. Il devient de plus en plus compliqué de se faire payer une cotisation par les entreprises.

3.2.2 Rapport du trésorier

Pierre-André Girardin secrétaire trésorier, présente les comptes.

L'année 2014 s'est terminée par **un déficit de CHF1578.51** et la fortune s'élève au **31.12.2014 à CHF 71914.12**

Les dépenses et recettes particulières sont présentées.

Un montant relativement important grevant l'exercice a été consacré à l'achat de Stylos pour commémorer le 60ème anniversaire de la fondation du GRMHST

3.3. Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs des comptes Michèle Berode et Daniel Ramaciotti ont procédé à la vérification des comptes le 20 janvier 2014 à Genève dans les locaux d'Ergorama.

Michèle Berode donne lecture de leur rapport, celui-ci indique que les rapporteurs ont trouvés les dits comptes parfaitement tenus.

Ils font remarquer l'exactitude des comptes et suggèrent à l'assemblée d'accepter ceux-ci et d'en donner décharge au trésorier de même d'approuver le rapport des vérificateurs et de leur donner décharge.

4. Adoption des rapports.

Les rapports du président, du secrétaire trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés à l'unanimité.

5.1 Confirmation de l'élection du comité

L'élection du comité ayant été « zappée » en 2014, le comité est confirmé par l'assemblée dans son mandat pour 2014-2015.

Le secrétaire présent pour mémoire, la liste du comité en indiquant que celle-ci est consultable sur notre site Internet.

Par la même occasion, il rappelle que le comité a choisi Mme Stéphanie Negri Capt comme vice-présidente

5.2 Election des vérificateurs des comptes

Michèle Berode et Daniel Ramaciotti acceptent de renouveler leur mandat de vérificateurs. Ils sont réélus à l'unanimité.

6. Fixation des cotisations:

Au vu de la bonne santé des comptes du Groupement, le comité propose de laisser inchangé le montant des cotisations pour 2015 ; pour rappel :

Membre collectif CHF 100.-

Membre individuel CHF 50.-

La proposition est acceptée à l'unanimité

7. Programme d'activité 2015

Le comité propose le programme d'activités suivant :

- Assemblée des délégués Suissepro **mercredi 8 avril 2015**
- Journée à thème **jeudi 23 avril 2015**
- Journées franco-suisse de **jeudi 11 & vendredi 12 juin 2015**
médecine du travail
- Séance de présentation de cas **jeudi 8 octobre 2015**

- Assemblée générale 2016 **mercredi 27 janvier 2016**

Ce programme ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté à l'unanimité.

Un appel d'idée de thème est lancé pour 2016.

8. Divers et propositions individuelles

M. Claude Bernhard regrette de n'avoir pas pu être présent lors de la dernière AG. Il remercie l'assemblée pour sa **nomination comme membre d'honneur**.

Le secrétaire-trésorier indique que l'an passé, par raison de temps, il avait remis à l'OCIRT à titre exceptionnel, **une liste informatique des membres**. Cette pratique ne se renouvellera pas, mais nous pourrons fournir à la demande, des listes d'étiquette.

Daniel Ramaciotti souhaite que lors d'un prochain envoi, les membres soient

questionnés quant à leur accord à la communication de leur adresse postale et ou courriel.

Le président évoque la possibilité, pour notre prochaine journée à thème d'inviter un **orateur qui s'exprimerait en anglais** !

Il s'agirait de M F.K. Krings « discrimination dûe à l'âge dans le monde du travail ».

Il demande à l'assemblée de s'exprimer à ce sujet :

L'assemblée accepte-t-elle une conférence en anglais avec traduction des questions et réponses ?

Daniel Ramaciotti n'est pas très d'accord, estimant que d'autres personnes tout autant qualifiées et s'exprimant en français pourraient être sollicitées

Résultat du vote : La proposition est acceptée par 23 voix pour sur 27.

Le président demande si les membres souhaitent recevoir des communications sous forme de news. La demande est acceptée à l'unanimité.

La parole n'étant plus demandée et l'ordre du jour épuisé, la présidente clôt l'assemblée générale 2014, il est 11 heures.

Le secrétaire trésorier

A handwritten signature in blue ink that reads "P.-A. Girardin".

P.-A. Girardin

L'assemblée est ensuite conviée à un apéritif offert par le GRMHST puis au repas et à une visite des Ateliers CFF.

Nos remerciements vont aux guides des Ateliers pour leur accueil.